

Cette fiche ressource n'a pas vocation à supplanter le travail des certificateurs Qualité, seuls à même de délivrer la certification qualité d'un CFA. Par contre, elle prétend préciser les attentes des Ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en tant que Ministères certificateurs, pour les CFA ayant fait le choix de proposer des diplômes sous leurs responsabilités. Elle constitue une proposition régionale.

Q18/E30

QualiOpi indicateur 18
Eduform indicateur 30

Le guide *ultime* en apprentissage

Mission « Information – Contrôle – Accompagnement pédagogique »
© Région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur

Décret 2026-728

Le prestataire mobilise et coordonne les différents intervenants internes et/ou externes (pédagogiques, administratifs, logistiques, commerciaux...).

Les enjeux

Favoriser le travail collectif au sein du CFA, y compris avec les intervenants externes.

Les points d'appui

Les actions à conduire par priorités

- **Présenter de manière schématique** l'ensemble des intervenants internes et/ou externes du CFA, en spécifiant leur cadre d'intervention (pédagogique, technique, commercial, social) et en caractérisant la nature des liens entre-eux.
- **Y ajouter les référents, notamment les référents handicap et mobilités** (et selon le cas, les référents pédagogiques, administratifs, etc.).
- **Identifier des espaces et des temps** permettant des échanges entre les différents intervenants. Programmer ces rencontres dans les emplois du temps. Inscrire également dans ces emplois du temps les modalités portées par les référentiels (activités de projet associant les enseignements professionnels et généraux, co-intervention en CAP et en bac pro, co-enseignement en BTS, ateliers de professionnalisation, ...).
- **Formaliser un protocole** permettant de rendre opérationnel des liens fréquents et permanents durant toute la durée des contrats d'apprentissage entre ces différents intervenants.
- **Prendre appui sur le conseil de perfectionnement** pour en faire un sujet d'amélioration dans les pratiques du CFA.

Les points de vigilance à respecter

- **Conserver toute la traçabilité de ces échanges** (comptes rendus de réunions d'équipes, relevés des échanges avec les intervenants externes, etc.).
- **Favoriser toutes les actions** permettant de développer une culture d'entreprise / un « sentiment d'appartenance ».

Les actions « remarquables » à valoriser ou à suivre

- La demande d'intégrer dans la liste de diffusion des FILS Apprentissage les personnels pédagogiques et administratifs, de manière à favoriser les interrelations entre les services administratifs et pédagogiques.

Créée le : 24 août 2023

Dernière mise à jour :

7 août 2026